

Table des matières

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION ET SERVICES	2
SECTION I. CONDITIONS GENERALES	2
SECTION II. CONDITIONS D'UTILISATION DES SERVICES DE DEPOT ET D'ENTIERCEMENT	15
SECTION III. CONDITIONS D'UTILISATION DE L'EVALUTION EN LIGNE KNOW YOUR SOFTWARE	24
SECTION IV. CONDITIONS D'UTILISATION DE LA SOLUTION KNOW YOUR SOFTWARE TECH AUDIT	28
SECTION V. CONDITIONS D'UTILISATION DE LA KYS DATA ROOM	30
SECTION VI. SERVICES DE TEST D'INTRUSION	31

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION ET SERVICES

SECTION I. CONDITIONS GENERALES

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation et Services (ci-après dénommées "**CGU**" ou "**Contrat**") constituent un accord entre toute personne, physique ou morale, utilisant la plateforme internet Vaultinum (ci-après dénommé "**l'Utilisateur**" ou "**Vous**") et Vaultinum ("**Vaultinum**"), société suisse à responsabilité limitée, identifiée au numéro BID CHE-225.897.477, dont le siège social se trouve à Rue de Genève 18, 1225 CHENE-BOURG – SUISSE (ci-après dénommée collectivement les "**Parties**" et individuellement la "**Partie**"). Merci de lire attentivement les présentes Conditions Générales d'Utilisation. Afin de confirmer que vous avez lu, compris et que vous consentez aux présentes Conditions Générales d'Utilisation, cliquez sur "Accepter."

En accédant à la plateforme Vaultinum (définie ci-dessous) et en utilisant les services proposés, y compris le contenu, les données, les analyses, les rapports, les services en marque blanche, les composants, les produits, l'assistance, les développements, les mises en œuvre et les documents connexes fournis via la plateforme Vaultinum ou par le biais d'un autre média, tel qu'une API, le courrier électronique ou les services en nuage selon le produit ou le service, y compris cartographie du réseau et tests d'intrusion et les solutions Know Your Software I et II, les services de dépôt et d'entiercement, Data Room, et le service d'Horodatage fournis par Vaultinum (collectivement, les "**Services**") vous consentez et reconnaissez être légalement lié aux Conditions Générales d'Utilisation de la plateforme, aux documents référencés dans le présent contrat, ainsi qu'aux règles et politiques de Vaultinum. Vous acceptez également, le cas échéant, d'effectuer des transactions par voie électronique.

PAR LE PRESENT CONTRAT, VOUS ACCEPTEZ LES MODALITES RELATIVES AUX CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE LA PLATEFORME. VOUS CONSENTEZ EGALEMENT A CE QUE LE PRESENT CONTRAT S'APPLIQUE A CHAQUE FOIS QUE VOUS ACCÉDEZ ET UTILISEZ LA PLATEFORME VAULTINUM AINSI QUE LES SERVICES FOURNIS PAR CELLE-CI. VOUS RECONNAISSEZ, QUE TOUT CONSENTEMENT REALISE DE FACON ÉLECTRONIQUE, TIENT LIEU DE CONTRAT. PAR CONSEQUENT, CES CONSENTEMENTS ELECTRONIQUES VOUS LIES CONTRACTUELLEMENT ET VOUS OBLIGE, LE CAS ECHEANT, A PAYER POUR LES OPERATIONS CONSENTIES. LE LIEN CONTRACTUEL RESULTANT DE CES CONSENTEMENTS ÉLECTRONIQUES S'APPLIQUE À TOUTES LES OPERATIONS CONCLUES SUR LA PLATEFORME VAULTINUM ET À TOUTE UTILISATION DES SERVICES, Y COMPRIS LES NOTIFICATIONS DE RESILIATION, LES SERVICES, LES POLITIQUES, LES CONTRATS ET LES DONNÉES.

L'accès à la plateforme et l'utilisation des services Vaultinum, nécessite certains équipements, logiciels et un accès à Internet (des frais peuvent s'appliquer) qui relèvent de votre seule responsabilité. Le défaut de matériel adéquat, peut affecter la qualité de nos services.

ARTICLE 1. OBJET

L'objectif de ce contrat d'utilisation de la plate-forme est de définir les conditions générales applicables à la plate-forme Internet de Vaultinum (la "**plate-forme Vaultinum**") qui permet l'accès aux Services et, le cas échéant et à votre discrétion, leur utilisation. La plate-forme comprend vaultinum.com et tout autre site Internet exploité par Vaultinum.

Le Contrat d'utilisation de la Plateforme, les Conditions d'utilisation spécifiques au Service utilisé, le(s) éventuel(s) ordre(s) de service s'y référant (" Ordre de service ") ainsi que les conditions de service négociées entre les Parties (les "**Conditions de service**") constituent l'intégralité des engagements existant entre les Parties (le "**Contrat**").

L'accord est constitué des documents contractuels suivants, présentés par ordre de préséance juridique décroissante :

- le(s) ordre(s) de service et ses conditions de service, le cas échéant ;
- les conditions d'utilisation propres à chaque service ;
- le présent CGU.

En cas d'incohérence entre une ou plusieurs dispositions de l'un ou l'autre de ces documents, le document de rang supérieur prévaut.

Le contrat d'utilisation de la plate-forme et les conditions d'utilisation de chaque service ne peuvent être modifiés que par les dispositions des conditions de service négociées entre les parties.

ARTICLE 2. DEFINITIONS

« **Compte** » désigne le compte enregistré par l'Utilisateur sur la Plateforme Vaultinum afin d'avoir accès et, le cas échéant et au choix de l'Utilisateur, d'utiliser les Services.

« **Contrat** » désigne l'ensemble des engagements existant entre les Parties, à savoir le Contrat d'utilisation de la Plateforme, les Conditions d'utilisation spécifiques au Service commandé, la ou les éventuelles commandes de services et les Conditions de service.

« **Entreprise évaluée** » désigne toute entreprise ou entité qui enregistre un compte sur la plateforme Vaultinum, à la demande d'un Client ou volontairement, et qui utilise les Services.

« **Rapport d'audit** » désigne le rapport d'audit complet, le rapport de scan de code et le rapport d'évaluation en ligne.

« **Utilisateur autorisé** » désigne un utilisateur de la plateforme Vaultinum qui est employé par la société Vaultinum en qualité de salarié ou d'expert externe et qui est autorisé à accéder au contenu de l'utilisateur affiché dans la salle de données KYS, et ce, uniquement dans le but d'exécuter des tâches qui lui sont assignées.

« **Bénéficiaire d'Escrow** » désigne toute personne physique ou morale bénéficiant, dans le cadre d'un accord contractuel, d'un droit d'accès aux éléments déposés dans les conditions prévues à la Section I - Conditions d'utilisation des services de dépôt et d'Escrow.

« **Client** » désigne toute personne physique ou morale ayant le pouvoir de et ayant acheté l'un des Services Vaultinum. Le client peut être un fournisseur, une société évaluée, un bénéficiaire du client, un représentant, un fournisseur, un déposant, un agent, etc.

« **Client bénéficiaire** » désigne toute entreprise, investisseur, prêteur, acquéreur potentiel, etc. qui a le pouvoir de et qui a demandé à son client (l'entreprise évaluée) d'utiliser la Solution Know Your Software I et/ou la Solution Know Your Software II.

« **Représentant** » désigne tout agent, consultant, conseiller, avocat ou autre représentant y compris les distributeurs des services Vaultinum (que ce soit en marque blanche ou autrement), du client ou du bénéficiaire du client.

« **Contributions** » désigne tout apport et/ou suggestion d'apport de différentes questions, recommandations, réponses, pondération de l'impact des questions ou réponses, demandes de documents et d'informations, ainsi que toute autre modification des Services de Vaultinum par un Utilisateur, et notamment un Représentant.

« **Audit de code** » désigne l'analyse des résultats du scan de code ou d'autres services connexes fournis par Vaultinum dans le cadre de cet accord.

« **Scan de code** » désigne le programme d'exploration et de balayage qui analyse le code source des logiciels fournis par la société évaluée.

« **Rapport de scan de code** » désigne le rapport automatisé présentant les résultats du processus de scan de code de Vaultinum, incluant les données et les directives pour interpréter ces résultats.

« **Informations confidentielles** » désigne tous les documents ou informations exclusifs ou confidentiels divulgués oralement ou par écrit par la partie divulgateur à la partie réceptrice, qui sont désignés comme exclusifs ou confidentiels ou qui devraient raisonnablement être considérés comme exclusifs ou confidentiels compte tenu de la nature de l'information et des circonstances de la divulgation, étant entendu que les informations confidentielles n'incluent pas les informations ou documents qui : (i) était ou devient généralement connu du public sans que la partie réceptrice n'ait violé une quelconque obligation envers la partie divulgateur, (ii) a été ou est ensuite développé indépendamment par la partie réceptrice sans référence aux Informations confidentielles de la partie divulgateur, (iii) a été ou est ensuite reçu d'un tiers qui a obtenu et divulgué ces Informations confidentielles sans violation d'une quelconque obligation envers la partie divulgateur, ou (iv) doivent être divulguées en vertu de la loi (auquel cas la partie réceptrice doit donner à la partie divulgateur un préavis raisonnable de cette divulgation obligatoire et une assistance raisonnable, aux frais de la partie divulgateur, si cette dernière souhaite contester la divulgation ou demander une ordonnance de protection).

« **Données** » désigne les services, contenus, données et applications de tiers qui peuvent être inclus dans certains contenus et services disponibles via la Plateforme et les Services Vaultinum.

« **Data Room** » désigne l'espace virtuel sécurisé où les documents confidentiels sont stockés et rendus accessibles uniquement aux parties autorisées dans le but de réaliser des services techniques de diligence raisonnable, tels que les solutions 'Know Your Software I and II'.

« **Dépôt** » désigne l'enregistrement et l'archivage de la création numérique auprès de Vaultinum permettant l'enregistrement du contenu d'une création numérique et l'attribution d'une date certaine à cette création.

« **Éléments déposés** » désigne un ensemble de fichiers constituant le contenu d'un dépôt."

« **Création numérique** » : toute œuvre numérique, qu'elle soit ou non protégée par le droit de la propriété intellectuelle, notamment un logiciel, une base de données, des plans de construction, un site internet, un jeu vidéo et/ou tout élément attestant du développement et de la production de l'œuvre numérique, à déposer.

« **Rapport d'évaluation en ligne** » désigne les résultats de l'évaluation de la solution Know Your Software I de la société évaluée fournis par Vaultinum. Les rapports d'évaluation en ligne peuvent inclure (i) des ratios quantitatifs ; (ii) des informations qualitatives sur les pratiques de la société évaluée ; et (iii) une analyse comparative des performances de toutes les sociétés évaluées.

« **Escrow** » désigne le moyen contractuel par lequel un Bénéficiaire se voit accorder l'accès aux Éléments déposés par un Fournisseur, dans les conditions prévues par les parties au présent accord et conformément à la Section I - Conditions d'utilisation des services de dépôt et d'escrow.

« **Frais** » désigne les frais que Vaultinum peut facturer pour les services auxquels on accède par l'intermédiaire de la plateforme Vaultinum.

« **Rapport d'audit complet** » désigne les résultats du scan et de l'évaluation du code source du logiciel fournis par Vaultinum, incluant les illustrations, la carte comparative de scores, le rapport statistique et les graphiques, l'analyse SWOT et les recommandations. Les rapports d'audit peuvent inclure (i) une analyse OSS ; (ii) une vérification linguistique ; (iii) l'utilisation d'OSS ; (iv) un inventaire des licences open-source utilisées ; (v) l'empreinte réseau ; et (vi) l'évaluation des bonnes pratiques et les recommandations.

« **Certificat IDDN** » désigne le certificat fourni par Vaultinum attestant du dépôt d'une création numérique donnée ou de chacune de ses versions successives et de son inscription au registre IDDN.

« **Numéro IDDN** » désigne le numéro d'enregistrement unique attribué à chaque dépôt auprès de Vaultinum. Le numéro numérique inter-dépôts (IDDN) identifie l'organisme auprès duquel la création est enregistrée, le nombre de mises à jour, le type d'enregistrement et l'année du premier dépôt. Tous les dépôts de la même filiation IDDN (dépôt initial et dépôt(s) de mise à jour) partagent un numéro IDDN racine.

« **Solution Know Your Software I** » désigne un outil d'audit développé par Vaultinum pour permettre aux entreprises de mener leur propre audit préalable dans un certain nombre de domaines, notamment la sécurité, la propriété intellectuelle et la gestion des logiciels, qui sont évalués par référence aux bonnes pratiques et autres normes de qualité, ce qui inclut les Services. La solution Know Your Software I, également connue commercialement sous le nom de Know Your Software Online-Assessment ou Self-Assessment, peut être consultée et utilisée dans le cadre de l'audit complet de la solution Know Your Software II, conformément à la commande de services.

« **Solution Know Your Software II** » désigne un programme d'audit intelligent développé par Vaultinum visant à aider les entreprises à analyser et à comprendre les composants du code source d'un logiciel, ce qui inclut les Services. La solution Know Your Software II offre un balayage approfondi du code source d'un logiciel, ce qui permet une analyse détaillée du logiciel d'une entreprise ou d'un produit en matière de propriété intellectuelle, de maintenabilité, de sécurité et d'analyse SWOT. La solution Know Your Software II, également connue sous le nom commercial de Know Your Software Full Audit, Tech Audit ou Tech Due Diligence, comprend l'accès à la solution Know Your Software I et son utilisation conformément à la commande de services.

« **Politique de confidentialité** » désigne les conditions qui définissent la manière dont Vaultinum collecte et traite les données personnelles d'un utilisateur ainsi que les droits de l'utilisateur concernant ce traitement, disponibles sur <https://vaultinum.com/fr/informations-legales>.

« **Analyses du produit** » désigne les analyses effectuées par Vaultinum (i) en compilant des informations statistiques et autres liées à la performance, au fonctionnement et à l'utilisation de la plateforme ou des services Vaultinum, et (ii) en utilisant et en partageant des données provenant de la plateforme ou des services Vaultinum, sous forme agrégée pour créer des analyses statistiques à des fins de recherche et de développement.

« **Règlement** » désigne le Règlement suisse d'arbitrage international de l'Institution d'arbitrage des Chambres suisses en vigueur à la date à laquelle la notification d'arbitrage est soumise conformément au présent règlement.

« **Commande de services** » désigne un formulaire de commande décrivant les services à fournir au client conformément aux présentes conditions générales.

« **Conditions de service** » désigne les conditions spécifiques d'achat d'un service convenues entre Vaultinum et le client.

« **Fournisseur** » désigne toute personne physique ou morale qui accorde à un ou plusieurs bénéficiaires de l'Escrow un droit d'accès à certains éléments déposés dans le cadre d'un accord contractuel.

« **Horodatage** » désigne un procédé technique permettant de certifier, par un jeton d'horodatage, l'existence d'un document à un moment donné.

« **Utilisateur** » désigne toute personne utilisant la plateforme et/ou les Services Vaultinum.

« **Contenu de l'utilisateur** » désigne les données, documents, fichiers, commentaires et autres éléments que l'utilisateur saisit, télécharge, modifie ou met à disposition de toute autre manière sur la plateforme Vaultinum.

ARTICLE 3. CONDITIONS DE PAIEMENT

L'accès à la plate-forme Vaultinum elle-même est gratuit. Toutefois, Vaultinum peut facturer des frais pour les Services auxquels on accède par l'intermédiaire de la plate-forme Vaultinum ("**Frais**"), et vous déciderez à votre seule discrétion de vous abonner ou non à des Services. Si vous vous abonnez à des Services payants, vous acceptez de payer tous ces frais et toutes les taxes y afférentes.

Vaultinum se réserve le droit d'augmenter les frais jusqu'à trois (3) pour cent par an.

Tous les frais ne sont pas remboursables. Tous les frais de services sont nets des taxes applicables, y compris les taxes de vente, les licences, toute retenue fiscale applicable, et les frais bancaires. Si des taxes sont retenues, les frais seront automatiquement augmentés afin que le montant effectivement payé soit le montant exact indiqué sur la facture.

ARTICLE 4. SÉCURITÉ DE LA PLATE-FORME VAULTINUM

Vaultinum fera des efforts raisonnables pour assurer la disponibilité de la plateforme Vaultinum 24 heures sur 24. Toutefois, Vaultinum ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie que les Services seront disponibles 24 heures sur 24. Les parties reconnaissent que la plateforme et les services Vaultinum seront parfois indisponibles en raison d'une maintenance régulière, de mises à niveau de services ou d'autres défaillances mécaniques ou électroniques. Vaultinum se réserve le droit de modifier ou d'interrompre la plate-forme et les services Vaultinum à sa seule discrétion sans préavis, responsabilité ou remboursement.

Vaultinum fera tout son possible pour sécuriser la plateforme Vaultinum contre les accès non autorisés. La plateforme Vaultinum requiert un cryptage 128 bits conforme aux normes de l'industrie pour toutes les communications entre le dispositif de l'utilisateur final de l'utilisateur et le serveur de la solution. Le système d'exploitation du serveur de la plate-forme Vaultinum et les logiciels d'application seront régulièrement mis à jour et analysés contre les virus. Toutefois, les parties reconnaissent qu'aucun système ou transfert électronique de données totalement sécurisé n'a encore été conçu. Vaultinum ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, concernant l'efficacité ou la sécurité de la plate-forme Vaultinum et ne sera jamais responsable de tout dommage direct, réel, indirect, accessoire ou consécutif résultant d'une violation ou d'une prétendue violation de la sécurité de la plate-forme Vaultinum.

ARTICLE 5. DISPONIBILITÉ DE LA PLATE-FORME VAULTINUM

Vaultinum se réserve le droit de modifier ou d'interrompre la Plateforme Vaultinum et les Services, y compris les Données, à sa seule discrétion, sans préavis, responsabilité ou remboursement.

ARTICLE 6. UTILISATION DE LA PLATE-FORME ET DES SERVICES VAULTINUM

Vous disposez d'une licence non exclusive, non transférable, révocable et limitée pour accéder à la Plateforme et aux Services Vaultinum et les utiliser uniquement comme prévu dans le présent Contrat. Toute autre utilisation de la plate-forme ou des services Vaultinum constitue une violation du présent contrat et peut constituer un ou plusieurs cas de violation des droits d'auteur. Vaultinum se réserve le droit de modifier le présent contrat à tout moment. La version la plus récente de cet accord est disponible sur www.vaultinum.com. Il est de votre responsabilité de consulter régulièrement les termes et conditions d'utilisation Vaultinum sur le site web pour vous assurer que vous êtes pleinement informé des conditions actuelles régissant votre accès à la plateforme Vaultinum. Votre utilisation de la plate-forme et des services Vaultinum peut être contrôlée et surveillée par Vaultinum à des fins de conformité, et Vaultinum se réserve le droit d'appliquer le présent contrat sans préavis. Vous reconnaissez que, dans la mesure où

certaines aspects de la plate-forme et des services Vaultinum impliquent une participation continue de Vaultinum, si Vaultinum modifie une partie de la plate-forme Vaultinum ou l'interrompt, ce que Vaultinum peut faire à son gré, il se peut que vous ne puissiez pas utiliser la plate-forme et les services Vaultinum dans la même mesure qu'avant cette modification ou cette interruption, et que Vaultinum n'ait aucune responsabilité envers vous dans ce cas.

ARTICLE 7. CONTENU DE TIERS ET CONTENU UTILISATEUR

Certains contenus et services disponibles via la Plateforme et les Services Vaultinum peuvent inclure des services, des contenus, des données et des applications provenant de tiers (les "Données"). Vaultinum peut également fournir des liens vers des sites Web de tiers pour votre commodité. Vous acceptez que Vaultinum ne soit pas responsable du contenu ou de l'exactitude des Données ou de tout service fourni par des tiers, et que Vaultinum ne garantisse pas et n'ait aucune responsabilité pour toute Donnée, y compris pour tout matériel, donnée, contenu, produit ou service de tiers. Vous acceptez de ne pas utiliser de Données d'une manière qui enfreindrait ou violerait les droits d'une autre partie et que Vaultinum ne soit en aucun cas responsable d'une telle utilisation de votre part.

L'utilisation des Services sur la Plateforme Vaultinum impliquera que vous saisissiez, téléchargez, modifiez ou mettiez à disposition des données, des documents, des fichiers, des commentaires et d'autres matériels ("Contenu utilisateur"). Vous êtes seul responsable de votre contenu utilisateur. Sans limiter ce qui précède, vous vous assurez que :

La mise à disposition de votre contenu utilisateur sur la plateforme Vaultinum a été approuvée par un responsable autorisé de votre organisation et par les propriétaires de ce contenu ;

1. Votre contenu utilisateur ne contient aucun contenu qui pourrait être raisonnablement considéré comme faux, offensant, indécent, diffamatoire, calomnieux, harcelant, menaçant ou autrement nuisible ;
2. Votre contenu d'utilisateur, et sa mise à disposition sur la plate-forme Vaultinum, ne viole aucune loi, règle, réglementation ou norme professionnelle applicable à vous-même ou à l'organisation que vous représentez, y compris tout droit de confidentialité d'un tiers, ou droit d'auteur, marque ou autre droit de propriété intellectuelle d'un tiers.
3. Vous accordez à Vaultinum le droit non exclusif et libre de redevance, à l'échelle mondiale, d'héberger, de stocker en mode cache, de traiter, de reproduire et d'afficher le contenu de l'utilisateur dans le but de fournir les services et vous garantissez et déclarez que vous disposez de tous les droits et autorisations nécessaires pour utiliser le contenu de l'utilisateur dans le cadre du service, et que vous pouvez accorder librement les droits de licence ci-dessus.

Pour éviter tout doute, vous reconnaissez que l'activité de Vaultinum implique l'agrégation et la réutilisation de données et de statistiques, y compris à des fins d'analyse comparative. Vous reconnaissez que Vaultinum a le droit d'utiliser des données agrégées et des résultats statistiques à ses propres fins et pour la fourniture de services à d'autres parties, à condition que ces données et résultats ne vous identifient pas et ne puissent pas vous renvoyer à vous. Dès sa création, Vaultinum sera le propriétaire de ces données agrégées et/ou anonymisées et pourra les copier, les mélanger et les utiliser, à la seule discrétion de Vaultinum, à toute fin légale. Vaultinum peut également (i) compiler des statistiques et d'autres informations relatives aux performances, au fonctionnement et à l'utilisation de la plate-forme ou des services Vaultinum, et (ii) utiliser et partager des données provenant de la plate-forme ou des services Vaultinum, sous forme agrégée pour créer des analyses statistiques et à des fins de recherche et de développement ("Analyses de produits"). Vaultinum conserve tous les droits de propriété intellectuelle sur les Analyses de produits.

ARTICLE 8. RESTRICTIONS D'UTILISATION

Les violations du présent accord ou de la sécurité de notre système ou de notre réseau peuvent entraîner la révocation permanente de votre droit d'accès à la plateforme et/ou aux services Vaultinum, ainsi qu'une responsabilité civile ou pénale. Sauf autorisation expresse contraire :

- (1) Vous êtes autorisé à utiliser la plate-forme et les services Vaultinum uniquement à des fins professionnelles internes.
- (2) Si vous êtes un Représentant ou un Client Bénéficiaire, vous reconnaissez que l'accès aux informations de la société évaluée est fourni sur une base confidentielle et que vous utiliserez ces informations comme autorisé par la société évaluée.
- (3) Vous n'utiliserez aucun système, dispositif ou programme pour (A) acquérir, copier ou surveiller toute partie de la plate-forme Vaultinum, des services, des données ou de leur contenu, ou (B) interférer ou tenter d'interférer ou de perturber la plate-forme Vaultinum, les services ou les données.
- (4) Vous ne tenterez pas d'obtenir un accès non autorisé à la plateforme, aux services ou aux données de Vaultinum ou à tout compte y afférent.
- (5) Vous ne devez pas tester, sonder la vulnérabilité ou tenter de retracer ou d'obtenir des informations sur les autres utilisateurs, les données ou les informations transmises par la plate-forme Vaultinum.
- (6) Vous ne devez pas utiliser la plate-forme Vaultinum à des fins illégales ou interdites.
- (7) Il est interdit d'afficher ou de transmettre tout matériel illégal, menaçant, diffamatoire, obscène, scandaleux, incendiaire, pornographique ou blasphématoire ou tout matériel qui pourrait constituer ou encourager une conduite qui serait considérée comme une infraction criminelle, donner lieu à une responsabilité civile ou autrement violer toute loi.
- (8) Vous ne devez pas, directement ou indirectement, faire de fausse déclaration lors de l'accès à la plateforme Vaultinum ou de son utilisation.
- (9) Vous ne devez pas, et ne devez pas encourager ou aider une autre personne à, violer, contourner, faire de l'ingénierie inverse, décompiler, désassembler ou altérer de quelque manière que ce soit la Plateforme Vaultinum, les Services ou les Données pour quelque raison que ce soit.
- (10) Vous n'accéderez pas ou ne tenterez pas d'accéder aux Services par un moyen autre que la plate-forme Vaultinum.
- (11) Vous ne devez pas accéder ou tenter d'accéder à un Compte auquel vous n'êtes pas autorisé à accéder.
- (12) Vous ne devez pas modifier la plate-forme Vaultinum de quelque manière ou forme que ce soit, ni utiliser des versions modifiées de la plate-forme Vaultinum à quelque fin que ce soit, y compris pour obtenir un accès non autorisé aux Services.
- (13) Sauf disposition contraire dans un accord écrit entre vous et Vaultinum, vous ne pouvez en aucun cas modifier, louer, prêter, vendre, distribuer ou créer des œuvres dérivées basées sur la plate-forme et les services Vaultinum ;
- (14) Vous n'exploiterez pas la plate-forme et les services Vaultinum de quelque manière non autorisée que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, par des intrusions ou par une surcharge de la capacité du réseau.
- (15) Vous n'utiliserez pas la plateforme Vaultinum pour endommager, désactiver ou surcharger les serveurs ou le réseau de Vaultinum, ni pour détériorer la plateforme Vaultinum ou interférer avec l'utilisation de la plateforme Vaultinum par une autre partie.

ARTICLE 9. DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Vaultinum s'engage à respecter et à faire respecter à toutes les personnes sous son contrôle, l'ensemble des dispositions légales et réglementaires relatives à la protection des données personnelles et notamment les dispositions du règlement général sur la protection des données (UE) n° 2016/679 du 27 avril 2016.

Dans le cadre de l'utilisation de la plateforme Vaultinum et de la fourniture des Services, Vaultinum s'engage à collecter et à traiter les données personnelles concernant ses Utilisateurs conformément à la Politique de confidentialité.

Conformément à la Politique de confidentialité, l'Utilisateur reconnaît qu'il peut exercer à tout moment son droit d'accès, de rectification, d'opposition, son droit à l'effacement des données, à la limitation du traitement et à la portabilité des données, en envoyant un courriel à l'adresse suivante : **dpo@vaultinum.com**. L'Utilisateur s'engage à informer ses employés et responsables des modalités d'exercice de ces droits.

ARTICLE 10. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Vous acceptez que la plate-forme et les services Vaultinum, y compris, mais sans s'y limiter, les données, les questionnaires, les rapports d'évaluation en ligne, les rapports d'audit et les scripts et logiciels utilisés pour mettre en œuvre la plate-forme et les services Vaultinum, contiennent des informations et des documents exclusifs qui sont la propriété de Vaultinum et/ou de ses concédants de licence, et sont protégés par les lois applicables en matière de propriété intellectuelle et autres, y compris, mais sans s'y limiter, les lois sur les droits d'auteur, les marques, les brevets et autres lois de la Suisse, d'autres pays et les traités internationaux.

Vous acceptez de ne pas utiliser ces informations ou matériaux propriétaires de quelque manière que ce soit, sauf pour l'utilisation de la plate-forme et des services Vaultinum conformément au présent contrat et à tout accord que vous pourriez conclure pour accéder aux données et les utiliser. Aucune partie de la plate-forme ou des services Vaultinum ne peut être reproduite sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, sauf autorisation expresse dans le présent accord. Nonobstant toute autre disposition du présent Accord, Vaultinum, ses concédants de licence et les tiers propriétaires de Données se réservent le droit de modifier, suspendre, supprimer ou désactiver l'accès à la Plate-forme Vaultinum, aux Services et/ou au contenu de Vaultinum, ou à tout autre matériel faisant partie de la Plate-forme Vaultinum ou des Services, à tout moment et sans préavis. En aucun cas, Vaultinum ne sera responsable de ces modifications. Vaultinum peut également imposer des limites à l'utilisation ou à l'accès à certaines fonctionnalités ou parties des Services, dans tous les cas sans préavis ni responsabilité.

Tous les droits d'auteur relatifs à la plate-forme et aux services Vaultinum (y compris la compilation du contenu, les publications, les liens vers d'autres ressources Internet et les descriptions de ces ressources) et aux logiciels associés sont détenus par Vaultinum et/ou ses concédants de licence et les propriétaires des données, qui se réservent tous leurs droits en droit et en équité.

L'utilisation de la plate-forme Vaultinum ou de toute partie des services, à l'exception de l'utilisation autorisée dans le présent contrat et dans les contrats relatifs aux données, est strictement interdite et enfreint les droits de propriété intellectuelle de tiers et peut vous exposer à des sanctions civiles et pénales, y compris à d'éventuels dommages et intérêts.

Les marques commerciales, marques de service, graphiques et logos utilisés en relation avec la plate-forme et les services Vaultinum sont des marques commerciales ou des marques déposées de Vaultinum et de ses concédants. Les autres marques commerciales, marques de service, graphiques et logos utilisés en relation avec les Services peuvent être des marques commerciales de leurs propriétaires respectifs. Sauf disposition expresse contraire dans un contrat, aucun droit ou licence ne vous est accordé en ce qui concerne les marques commerciales susmentionnées ou toute utilisation de ces marques.

Nonobstant tout Contenu de l'utilisateur soumis, téléchargé ou fourni dans le cadre des Services, qui restera la propriété exclusive de l'Utilisateur, si l'Utilisateur fournit un retour d'information, y compris des recommandations et/ou des contributions pour améliorer les Services, des suggestions pour modifier, ajouter, supprimer ou changer des questions, des recommandations et/ou l'importance de l'impact des questions ou des réponses dans les questionnaires Know Your Software, Vaultinum pourra utiliser ces informations sans obligation envers l'Utilisateur, et l'Utilisateur cède irrévocablement à Vaultinum tous les droits, titres et intérêts relatifs à ce retour d'information. Ces retours d'information relatifs aux Services Vaultinum deviendront la propriété exclusive de Vaultinum, sans qu'aucune action ou notification spécifique ne soit nécessaire, ni aucune autre contrepartie que celle prévue par le présent Accord.

Notamment, les Représentants qui peuvent avoir accès aux questionnaires, rapports et autres documents créés par Vaultinum et qui peuvent saisir et/ou suggérer la saisie de différentes questions, réponses, recommandations, poids de l'impact des questions ou réponses, demandes de documents et d'informations, ainsi que toute autre modification des Services de Vaultinum (« **Contributions** ») cèdent irrévocablement à Vaultinum tous les droits, titres et intérêts relatifs à ces Contributions. Toutes les Contributions ou travaux relatifs aux Services de Vaultinum deviendront la propriété exclusive de Vaultinum, sans qu'il soit nécessaire de procéder à une action ou à un avis spécifique ou d'obtenir une contrepartie autre que celle prévue par le présent accord.

ARTICLE 11. NAVIGATEUR SUPPORTÉ

La plate-forme Vaultinum est accessible à l'aide des navigateurs Internet les plus courants, à l'exception des anciennes versions de ces navigateurs. Si votre navigateur n'est pas pris en charge, Vaultinum vous en informera et vous indiquera des alternatives. Vaultinum n'a aucune obligation de prendre en charge un navigateur particulier ou une version particulière de celui-ci.

ARTICLE 12. COMPTE DE CONNEXION

12.1. Création et sécurité des comptes

Avant de pouvoir accéder à la plate-forme Vaultinum, vous devez créer un compte auprès de Vaultinum (« **compte** »). Vaultinum créera des comptes de connexion individuels pour ceux qui demandent à accéder à la plate-forme Vaultinum. Un e-mail vous sera envoyé pour vous permettre de créer un mot de passe d'utilisateur. Il vous sera demandé d'accepter les termes et conditions du présent contrat lors de la création de votre compte. Vous ne pouvez pas créer votre mot de passe ou configurer votre compte si vous n'acceptez pas ces conditions générales.

Vaultinum peut créer plusieurs comptes de connexion par utilisateur. Afin de maintenir la sécurité, vous acceptez de désigner une seule personne (dans le cas d'une entreprise, il doit s'agir du propriétaire ou du dirigeant de l'entreprise) comme personne autorisée à contacter Vaultinum pour demander différents comptes de connexion. Vous serez responsable des comptes, y compris des comptes de connexion, et des actions et omissions de tous ses utilisateurs sur la plate-forme Vaultinum. Tous les logins seront transmis par e-mail aux utilisateurs. Les demandes d'utilisateurs supplémentaires doivent être formulées par écrit par la personne désignée initialement.

12.2. Résiliation du compte de connexion

Vous acceptez d'informer immédiatement l'administrateur de la plateforme Vaultinum par e-mail à support@vaultinum.com lorsqu'un compte individuel doit être résilié. Vaultinum fera tout son possible pour mettre fin à l'accès immédiatement. Cependant, vous ne pouvez pas être assuré que l'accès a été résilié tant que vous n'avez pas reçu un e-mail de confirmation de la résiliation.

ARTICLE 13. EXCLUSION DE GARANTIE ; LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Vaultinum ne garantit pas que votre utilisation de la plateforme et des services Vaultinum sera ininterrompue ou exempte d'erreurs, et vous acceptez que, de temps à autre, Vaultinum puisse supprimer tout ou partie des services pour une durée indéterminée, ou annuler la plateforme et les services Vaultinum ou toute partie de ceux-ci à tout moment, sans préavis.

Nonobstant toute clause contraire, vous convenez expressément que votre utilisation ou votre incapacité à utiliser la plateforme et les services Vaultinum, y compris les données, est à vos seuls risques. La plateforme et les services Vaultinum et tous les produits et données qui vous sont livrés ou auxquels vous accédez par le biais de la plateforme et des services Vaultinum sont (sauf indication contraire expresse de Vaultinum) fournis "en l'état" et "tels que disponibles" pour votre utilisation, sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, y compris toutes les garanties implicites de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier, de titre et de non-violation. Étant donné que certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion des garanties implicites, l'exclusion des garanties implicites ci-dessus peut ne pas s'appliquer à vous. Vous reconnaissez que Vaultinum obtient des données brutes de divers tiers et que ces tiers ne font aucune déclaration et ne donnent aucune garantie quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou la disponibilité de ces données. Vaultinum ne garantit pas que les données qu'elle obtient de tiers sont exactes et complètes ou que ces tiers continueront à fournir des données à Vaultinum.

Nonobstant toute clause contraire, en aucun cas Vaultinum, ses administrateurs, dirigeants, employés, affiliés, agents, contractants ou concédants de licence ne pourront être tenus responsables de tout dommage direct, indirect, accessoire, punitif, spécial ou consécutif résultant de votre utilisation de la plateforme ou des services Vaultinum ou de toute autre réclamation liée de quelque manière que ce soit à la plateforme ou aux services Vaultinum, y compris, mais sans s'y limiter, toute erreur ou omission dans tout contenu, ou toute perte ou tout dommage de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation ou de l'incapacité à utiliser tout contenu (ou produit) posté, transmis ou mis à disposition par l'intermédiaire de la plate-forme ou des services Vaultinum, même s'ils ont été informés de leur possibilité. Étant donné que certains États ou juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation de la responsabilité pour les dommages indirects ou accessoires, dans ces États ou juridictions, la responsabilité de Vaultinum sera limitée dans la mesure permise par la loi.

Vous et Vaultinum acceptez que, sauf si la loi l'interdit, toute procédure visant à résoudre ou à plaider un litige découlant des présentes sera menée uniquement sur une base individuelle, et que vous ne chercherez pas à faire entendre un litige en tant que recours collectif, action représentative, action collective, action d'avocat général privé, ou dans le cadre de toute procédure dans laquelle vous agissez ou proposez d'agir en qualité de représentant. Vous acceptez également que, sauf si la loi l'interdit, aucune procédure ne soit jointe, consolidée ou combinée à une autre procédure sans le consentement écrit préalable de Vaultinum et de toutes les parties à cette procédure.

Vaultinum fournira des efforts raisonnables pour protéger les informations que vous soumettez en relation avec la plateforme et les services Vaultinum, mais vous acceptez que la soumission de ces informations se fait à vos risques et périls, et Vaultinum décline par la présente toute responsabilité envers vous pour toute perte ou responsabilité liée à ces informations de quelque manière que ce soit, sauf si la loi l'interdit.

Vaultinum ne déclare ni ne garantit que la plateforme ou les services Vaultinum seront exempts de perte, de corruption, d'attaque, de virus, d'interférence, de piratage ou de toute autre intrusion de sécurité, et Vaultinum décline toute responsabilité à cet égard. Vous êtes responsable de la sauvegarde de votre propre système, y compris de tout contenu, donnée ou information auquel vous accédez ou que vous obtenez en utilisant la plateforme et les services Vaultinum.

ARTICLE 14. RENONCIATION ET INDEMNISATION

En utilisant la plateforme et les services Vaultinum, vous acceptez, dans la mesure permise par la loi, d'indemniser et de dégager de toute responsabilité Vaultinum, ses administrateurs, dirigeants, employés,

affiliés, agents, contractants et concédants de licence présents et futurs, en cas de réclamation découlant de la violation de cet accord, de votre accès ou de votre utilisation de la plateforme, des données et/ou des services Vaultinum, et de toute action prise par Vaultinum dans le cadre de son enquête sur une violation présumée de cet accord ou à la suite de sa constatation ou de sa décision qu'une violation de cet accord a eu lieu. Cela signifie que vous ne pouvez pas tenter de procès ou récupérer des dommages auprès de Vaultinum ou de ses administrateurs, dirigeants, employés, affiliés, agents, contractants ou concédants de licence, présents ou futurs, suite à sa décision de supprimer ou de refuser de traiter toute information ou tout contenu, de suspendre ou de résilier votre accès à la plate-forme, aux données et/ou aux services de Vaultinum, ou de prendre toute autre mesure dans le cadre de l'enquête sur une violation présumée ou suite à la conclusion de Vaultinum qu'une violation de cet accord a eu lieu. Cette clause de renonciation et d'indemnisation s'applique à toutes les violations décrites ou envisagées dans le présent accord.

ARTICLE 15. RÈGLEMENT DES LITIGES

Sauf convention écrite expresse entre les parties, le présent contrat sera interprété et exécuté exclusivement selon le droit interne de Genève, Suisse, sans donner effet à ses principes de conflits de lois. À l'exception des litiges portant uniquement sur le défaut de paiement des honoraires par le client, tout litige, controverse ou réclamation découlant de ou en relation avec le présent contrat, y compris la validité, l'invalidité, la violation ou la résiliation de celui-ci, sera résolu par arbitrage conformément au Règlement suisse d'arbitrage international (« **Règlement** ») de l'institution d'arbitrage des Chambres suisses en vigueur à la date à laquelle la notification d'arbitrage est soumise conformément au présent Règlement. Le nombre d'arbitres est d'un. Le siège de l'arbitrage est à Genève. La procédure arbitrale se déroulera en anglais. Dans les quinze (15) jours de la réception de la notification d'arbitrage, le défendeur soumet au Secrétariat une réponse à la notification d'arbitrage ainsi que, en principe, toute demande reconventionnelle ou exception de compensation. Le délai relatif à la désignation d'un arbitre est de quinze (15) jours. Si les circonstances le justifient, la Cour peut prolonger ou raccourcir les délais ci-dessus. La procédure accélérée (art. 42 du Règlement) s'applique et le litige est tranché sur la base de preuves documentaires uniquement.

Nonobstant ce qui précède, les parties peuvent convenir à tout moment de soumettre le litige à la médiation conformément au Règlement suisse de médiation commerciale de l'Institution d'arbitrage des Chambres suisses. Vaultinum aura également le droit d'entamer et de poursuivre toute action ou procédure légale ou équitable devant tout tribunal compétent pour obtenir une injonction ou toute autre mesure à votre encontre dans le cas où, selon Vaultinum, une telle action est nécessaire ou souhaitable. La Convention des Nations Unies de 1980 sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas au présent contrat et est rejetée par les présentes.

ARTICLE 16. DURÉE ET RÉSILIATION

Cet Accord et ces Services peuvent être résiliés par Vaultinum ou par vous-même, avec ou sans motif et avec ou sans préavis, à tout moment ; toutefois, l'exclusion de garantie et la limitation de responsabilité des articles 13 et 14, ainsi que la clause de résolution des litiges de l'article 15, survivront à toute résiliation. Si vous ne respectez pas, ou si Vaultinum soupçonne que vous n'avez pas respecté, l'une des dispositions de ce Contrat, Vaultinum, à sa seule discrétion, sans préavis, peut : (i) résilier le présent contrat et/ou votre compte, et vous resterez redevable de tous les montants dus au titre de votre compte jusqu'à la date de résiliation incluse, et/ou (ii) interdire l'accès à la plateforme et aux services Vaultinum (ou toute partie de ceux-ci).

Sauf indication contraire par écrit, les services sont souscrits pour une durée d'un (1) an à compter de la date de facturation du service et sont automatiquement renouvelés pour une période équivalente, sauf résiliation par le Client ou Vaultinum, cette résiliation étant notifiée par e-mail, avec demande d'accusé de réception et obtention d'un accusé de réception, au moins quatre-vingt-dix (90) jours civils avant l'expiration de la période en cours.

ARTICLE 17. DROITS UNILATÉRAUX

Vaultinum se réserve le droit de modifier, de suspendre ou d'interrompre la plate-forme et les services Vaultinum (ou toute partie ou contenu de ceux-ci) à tout moment, avec ou sans préavis, et Vaultinum ne sera pas responsable envers vous ou un tiers s'il exerce ces droits.

ARTICLE 18. CONFIDENTIALITÉ

En vertu du présent accord, les parties peuvent avoir accès à des informations qui sont confidentielles pour l'autre partie. Aucune des parties ne doit utiliser ou divulguer les informations confidentielles de l'autre partie à des fins dépassant le cadre du présent accord, sauf accord écrit préalable de l'autre partie. Chaque partie doit protéger les Informations Confidentielles de l'autre partie d'une manière similaire à ses propres Informations Confidentielles de même nature (mais en aucun cas en faisant preuve de moins de diligence raisonnable). En cas de violation effective ou de menace de violation des obligations de confidentialité d'une partie, la partie qui ne viole pas ses obligations aura le droit, en plus de tous les autres recours dont elle dispose, de demander une injonction, la partie qui viole ses obligations reconnaissant expressément que les autres recours peuvent être inadéquats.

« **Informations confidentielles** » désigne tous les documents ou informations exclusifs ou confidentiels divulgués oralement ou par écrit par la partie divulgatrice à la partie réceptrice, qui sont désignés comme exclusifs ou confidentiels ou qui devraient raisonnablement être considérés comme exclusifs ou confidentiels compte tenu de la nature de l'information et des circonstances de la divulgation, étant entendu que les informations confidentielles n'incluent pas les informations ou documents qui : (i) était ou devient généralement connu du public sans que la partie réceptrice n'ait violé une quelconque obligation envers la partie divulgatrice, (ii) a été ou est ensuite développé indépendamment par la partie réceptrice sans référence aux Informations confidentielles de la partie divulgatrice, (iii) a été ou est ensuite reçu d'un tiers qui a obtenu et divulgué ces Informations confidentielles sans violation d'une quelconque obligation envers la partie divulgatrice, ou (iv) doivent être divulguées en vertu de la loi (auquel cas la partie réceptrice doit donner à la partie divulgatrice un préavis raisonnable de cette divulgation obligatoire et une assistance raisonnable, aux frais de la partie divulgatrice, si cette dernière souhaite contester la divulgation ou demander une ordonnance de protection).

ARTICLE 19. MARQUES ET PUBLICITÉ

Sauf demande écrite contraire, l'Utilisateur accorde par la présente à Vaultinum le droit de répertorier les marques commerciales, les marques de service et les noms commerciaux de l'Utilisateur ou de faire référence à l'Utilisateur dans tout matériel ou activité marketing, promotionnel ou publicitaire en rapport avec les Services. Vaultinum sera en mesure de publier un communiqué de presse sur le fait que l'utilisateur est un utilisateur de la plate-forme Vaultinum. En outre, l'utilisateur consent par la présente à ce que Vaultinum puisse contacter l'utilisateur de temps à autre pour discuter des services Vaultinum, proposer de nouveaux services et fournir une assistance sur les services.

ARTICLE 20. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 20.1. Force Majeure

Aucune des parties ne sera responsable, et aucune allocation de crédit ou autre recours ne sera accordé, pour toute performance empêchée ou entravée en raison d'un événement de force majeure, y compris les actes de Dieu, du gouvernement, du terrorisme et d'autres conditions au-delà du contrôle raisonnable de la partie applicable ; à condition que le manque de fonds ne dispense pas le client de l'obligation de payer tous les frais lorsqu'ils sont dus.

Article 20.2. Renonciation

Le fait que l'une des parties n'ait pas exigé l'application d'une disposition quelconque du présent accord, que ce soit de manière permanente ou temporaire, ne peut en aucun cas être considéré comme une renonciation aux droits de cette partie découlant de ladite disposition.

Article 20.3. Modification

Toute renonciation, modification ou amendement de toute disposition de cet accord ne sera effective que si elle est écrite et signée par Vaultinum.

Article 20.4. Cession et transfert

Vous ne pouvez pas céder ou transférer cet accord ou les droits qu'il contient sans le consentement écrit préalable de Vaultinum. Vaultinum peut céder cet accord à toute filiale directe ou indirecte, ou à tout autre tiers.

Article 20.5. Rubriques

En cas de difficultés d'interprétation de l'un des titres ou sous-titres placés en tête d'une disposition, avec l'une quelconque des dispositions, les titres sont déclarés nuls et nonavenus.

Article 20.6. Plusieurs possibilités

Si une partie du présent accord est jugée invalide, les parties conviennent que cette invalidité n'affectera pas la validité des autres parties du présent accord, et l'institution déclarant la partie du présent accord invalide sera autorisée à substituer à la disposition invalide une disposition valide qui se rapproche le plus de l'effet économique et de l'intention de la disposition invalide.

Article 20.7. Notifications

Tout avis devant être donné en vertu du présent accord doit être fait par écrit en français ou en anglais.

Toutes les notifications sont remises soit (i) en mains propres, (ii) par courrier certifié avec accusé de réception, (iii) par courrier express privé reconnu au niveau national, ou (iv) par courrier électronique avec accusé de réception à l'adresse et à l'attention du destinataire indiqué ci-dessus ou à toute autre adresse communiquée à cette fin par chacune des Parties à l'article 20.8.

Les avis sont réputés avoir été reçus à la date de réception s'ils sont remis en mains propres ou par courrier électronique, ou deux (2) jours après leur dépôt par courrier certifié ou par courrier express. Chaque partie peut changer son adresse aux fins des présentes par notification écrite à l'autre partie conformément à la disposition de la présente section.

Article 20.8. Adresse pour la notification

Les adresses des parties sont, pour l'utilisateur, l'adresse fournie dans le compte ou toute adresse enregistrée et, pour Vaultinum, l'adresse indiquée sur son site web.

Article 20.9. Intégralité de l'accord

Le présent accord énonce l'ensemble des obligations des parties en ce qui concerne l'objet des présentes et remplace toutes les négociations, propositions et communications antérieures ou contemporaines entre les parties à cet égard, y compris tout accord de non-divulgence ou de confidentialité. Aucune déclaration ou représentation qui n'est pas incorporée aux présentes n'a été invoquée par une partie pour accepter de conclure le présent accord.

SECTION II. CONDITIONS D'UTILISATION DES SERVICES DE DEPOT ET D'ENTIERCEMENT

Contexte

Vaultinum est une société spécialisée dans la protection des créations numériques et des actifs incorporels tels que les logiciels, les applications mobiles, les jeux vidéo, les bases de données, les sites web, les secrets commerciaux, les plans de construction, les informations confidentielles, etc.

Vaultinum, en tant que tiers de confiance, offre un service de dépôt pour répondre aux besoins de protection simple et rapide de tout type de création numérique et fournit à ses clients les moyens de construire, gérer et valoriser leur portefeuille d'actifs immatériels.

Vaultinum propose également des services de séquestre pour sécuriser la relation entre le fournisseur d'une création numérique et son client, permettant à ce dernier d'accéder à la création déposée chez Vaultinum en cas, par exemple, de défaillance du fournisseur, afin de poursuivre son exploitation.

Ces conditions d'utilisation incluent et complètent le Contrat d'utilisation de la plate-forme Vaultinum. En cas d'incohérence entre les conditions, les présentes conditions d'utilisation des services de dépôt et d'entiercement auront la priorité.

1. CHAMP D'APPLICATION

Tout utilisateur de la plateforme Vaultinum qui utilise les services de dépôt et/ou d'entiercement est soumis à ces conditions d'utilisation spécifiques.

Lors de chaque demande de dépôt, le Client certifie que la Création numérique est déposée sur le Compte du titulaire des droits de propriété intellectuelle de ladite Création numérique à la date de ladite demande de dépôt ou certifie que le Client a obtenu l'autorisation préalable du titulaire des droits de propriété intellectuelle.

2 SERVICES DE DÉPÔT

2.1. Types de dépôts

Vaultinum, en tant que tiers de confiance récepteur, enregistre chaque création numérique qui lui est soumise et lui attribue une date certaine et un numéro IDDN.

Vaultinum propose trois types de dépôts numériques. Le dépôt est limité à 10 Go et à 1000 fichiers par dépôt.

(1) Dépôt standard : L'ensemble de la procédure s'effectue en ligne et le Dépôt est scellé et archivé électroniquement. A la fin de la procédure, l'Utilisateur peut télécharger le Certificat IDDN directement depuis son Compte.

(2) Dépôt vérifié des éléments : Tout en garantissant la non-altération des éléments déposés, cette procédure avancée certifie que les éléments fournis dans le dépôt contiennent des données lisibles, présentées sous la forme d'une arborescence claire, et exploitables par le bénéficiaire de l'escrow dans le cas d'un escrow.

Le dépôt d'éléments vérifiés comprend :

- Vérification par un agent de Vaultinum des éléments déposés contenus dans les dossiers ;
- Vérification des fichiers et de l'arborescence fournis par l'utilisateur ;
- Calcul de l'empreinte électronique (HASH) de chaque fichier ;
- Enregistrement du dépôt auprès de Vaultinum ;
- Scellement du dépôt ;
- Archivage sécurisé du dépôt en Suisse ;

Remise d'un rapport spécial de dépôt contrôlé d'éléments attestant de la vérification (le rapport est également annexé au dépôt). A l'issue de la procédure de dépôt contrôlé d'éléments, l'Utilisateur reçoit un certificat IDDN et un rapport de dépôt contrôlé d'éléments décrivant les éléments déposés et attestant de leur vérification.

(3) Dépôt à contenu vérifié : Ce dépôt est spécifique aux logiciels et représente un niveau supérieur de vérification des éléments déposés. Vaultinum propose trois niveaux de dépôts à contenu contrôlé : *Silver*, *Gold* et *Platinum*. En fonction de l'option choisie, Vaultinum s'engage à mettre en œuvre un certain nombre de contrôles qui peuvent inclure la vérification que (1) la création numérique déposée auprès d'elle correspond aux spécifications fournies par le bénéficiaire de l'entiercement et (2) qu'elle fonctionne conformément à ces spécifications, ou (3) pour les logiciels fournis en mode SAAS, que le processus d'entiercement sera effectivement utile au bénéficiaire de l'entiercement et fournir un avis au bénéficiaire de l'entiercement à cet effet si nécessaire.

A l'issue de la procédure de Content Checked Deposit, l'Utilisateur reçoit un Certificat IDDN et un rapport de Content Checked Deposit décrivant les résultats de l'examen des contenus déposés et attestant de leur vérification.

2.2. Archivage des dépôts

Les données téléchargées via la plateforme Vaultinum sont archivées et sécurisées électroniquement par Vaultinum. Les données sont hébergées sur le territoire suisse, conformément à la norme ISO 27001.

Les dépôts sont conservés par Vaultinum tant que le client paie les frais dus à Vaultinum.

2.3. Méthode de dépôt

Vaultinum offre deux façons d'effectuer des dépôts :

(1) Dépôts numériques effectués par l'utilisateur : l'utilisateur télécharge électroniquement ses éléments déposés via son compte ou en contactant Vaultinum pour un dépôt contrôlé d'éléments ou un dépôt contrôlé de contenu ;

(2) Dépôt automatique SCM : Si cette option est choisie, l'utilisateur autorise Vaultinum à effectuer des dépôts automatiques en se connectant au référentiel hébergé du code source. L'utilisateur s'engage à fournir à Vaultinum tous les codes d'accès et autorisations nécessaires. L'utilisateur accorde par la présente les pouvoirs nécessaires à Vaultinum pour mettre en œuvre ce service pour l'utilisateur et l'utilisateur défendra et garantira Vaultinum contre toute réclamation, procédure ou enquête en rapport avec ce service ou ces dépôts. Vaultinum utilisera le droit de se connecter au référentiel hébergé dans le seul but d'effectuer des Dépôts d'éléments déposés.

2.4. Mises à jour des dépôts

Les mises à jour de dépôt désignent le dépôt de versions ultérieures ou successives d'une création numérique. Le numéro IDDN attribué lors du dépôt initial comprend un élément de codage, qui augmente à chaque dépôt actualisé de la même création numérique. Le client peut ainsi maintenir un lien entre les dépôts de différentes versions de la même création numérique.

Selon l'option choisie par le client, le dépôt d'une nouvelle version d'une création numérique :

- Ne pas remplacer le(s) dépôt(s) précédent(s) et Vaultinum conservera une copie de tous les dépôts effectués ainsi que des éléments déposés correspondants tant que le client paie les frais ; ou
- Remplacer le dépôt précédent, Vaultinum ne conservant que les éléments déposés les plus récents tant que le client paie les frais.

2.5. Procédure de duplication

La duplication est une procédure par laquelle un agent de Vaultinum fait une copie d'une création numérique déposée auprès de Vaultinum.

Vaultinum ne peut que dupliquer un dépôt :

- à la demande du Client dûment identifié après paiement des frais de duplication ;
- à la demande d'un bénéficiaire du dépôt fiduciaire après avis favorable de la Commission d'accès (telle que décrite ci-dessous) de Vaultinum et paiement des frais de duplication ;
- par décision de justice.

La procédure de duplication implique :

- la création d'une copie numérique du Dépôt sur un support physique ;
- calculer la valeur de hachage des données copiées et vérifier la conformité avec la valeur de hachage originale ;
- livraison de la copie physique au client.

2.6. Transfert des droits

L'Utilisateur s'engage à déclarer rapidement à Vaultinum tout changement dans la propriété de ses droits sur les Éléments déposés (transfert ou aliénation, totale ou partielle) survenant, par exemple, dans le cadre d'une cession de droits ou d'un transfert d'actifs. L'utilisateur coopérera avec Vaultinum pour le transfert des droits et le paiement des frais y afférents, à moins que le cessionnaire n'accepte de les prendre en charge.

Le nouveau propriétaire des droits peut également notifier à Vaultinum son acquisition de droits sous réserve de la production de documents prouvant incontestablement le transfert des droits. Vaultinum procédera à une enquête juridique sur toute demande de transfert de droits et décidera, à sa seule et entière discrétion, sans tenir compte de toute norme de caractère raisonnable ou autre norme par laquelle la détermination de Vaultinum pourrait être contestée, d'effectuer ou non ce transfert dans ses systèmes. Le bénéficiaire de ces droits est un Utilisateur aux fins du présent Accord.

Le transfert des droits a pour but de permettre au nouveau titulaire des droits de conserver l'historique des dépôts effectués par l'ancien titulaire des droits de propriété intellectuelle, de mettre à jour la création numérique transférée, de recevoir les certificats IDDN établis à son nom et/ou de reprendre les éventuels accords de séquestre conclus.

Selon la nature et le type de transfert, la procédure de transfert de droits implique soit :

- le transfert des Dépôts sur le Compte du nouveau titulaire de droits ; ou
- un remplacement du titulaire du compte existant.

Vaultinum évaluera chaque demande au cas par cas et décidera, à sa seule et entière discrétion, sans tenir compte de toute norme de caractère raisonnable ou autre norme par laquelle la détermination de Vaultinum pourrait être contestée, de la procédure à mettre en œuvre.

3. SERVICES DE DÉPÔT FIDUCIAIRE

Un bénéficiaire d'entiercement des éléments déposés peut demander l'accès aux éléments déposés sous réserve d'un accord écrit avec le fournisseur, à condition que le fournisseur ait déclaré à Vaultinum l'existence d'un tel accord et ait acheté le service d'entiercement correspondant fourni par Vaultinum.

Tous les accords de séquestre sont soumis aux présentes conditions d'utilisation, sauf mention expresse contraire, qui prévalent en cas de contradiction.

Vaultinum propose deux types de services d'entiercement :

1. Contrat de séquestre bipartite ;
2. Accord tripartite de séquestre (y compris par le biais de contrats cadres).

Si un utilisateur n'a pas acheté un service d'entiercement proposé par Vaultinum ou si un client a cessé de payer les frais dus à Vaultinum, sauf dans une situation particulière (par exemple, la faillite du client), toute demande d'accès par un bénéficiaire d'entiercement sera refusée, à moins qu'une décision de justice n'autorise cet accès aux éléments déposés et que les frais correspondants (y compris tous les frais annuels et les frais passés dus comme si un entiercement avait été conclu à l'origine) aient été payés à Vaultinum.

3.1. Convention de séquestre bipartite

La convention de séquestre bipartite est un accord bipartite conclu entre le Fournisseur et le Bénéficiaire du séquestre qui stipule les conditions du Dépôt d'une Création Numérique et les cas d'accès aux Éléments déposés. Vaultinum n'est pas signataire de cette convention.

Pour être efficace, la convention de séquestre bipartite doit mentionner :

- Le nom et le numéro IDDN du dépôt concerné ;
- Les cas dans lesquels l'accès aux éléments déposés est possible ;
- Le nom, le siège social et le numéro d'identification (par exemple le numéro SIREN) du fournisseur et du bénéficiaire de l'Escrow ;
- Le fait que Vaultinum soit l'agent tiers de séquestre.

À l'achat de ce service de séquestre, un modèle de convention de séquestre bipartite sera mis à la disposition du fournisseur. Le fournisseur est responsable de la rédaction de cet accord et Vaultinum ne peut garantir son applicabilité.

Le nombre de bénéficiaires et de conventions d'entiercement bipartites disponibles dans le cadre de ce service d'entiercement est limité à cinq, à condition que le dépôt soit identique pour tous les bénéficiaires de l'entiercement. Dans le cas contraire, des services Escrow supplémentaires devront être achetés lorsque les éléments déposés sont différents.

Le Fournisseur peut fournir les coordonnées des Bénéficiaires à Vaultinum afin de donner aux Bénéficiaires d'entiercement l'accès à un compte " invité " Vaultinum. A la fin de chaque dépôt, le bénéficiaire de l'entiercement peut visualiser et/ou télécharger le certificat IDDN correspondant via le compte "invité". Les utilisateurs du compte "invité" sont des Utilisateurs aux fins du présent Contrat.

La prestation de convention de séquestre bipartite est valable un (1) an à compter de la date de facturation de la prestation. Il sera reconduit tacitement pour une durée équivalente sauf résiliation par le

Fournisseur, cette résiliation étant notifiée par courrier électronique, avec demande d'avis de réception et obtention d'un accusé de réception, au moins quatre-vingt-dix (90) jours calendaires avant l'expiration de la période en cours.

3.2. Convention de séquestre tripartite

La convention d'entiercement tripartite est un accord conclu entre le fournisseur, le bénéficiaire de l'entiercement et Vaultinum qui stipule les modalités du dépôt de la création numérique et les cas d'accès aux éléments déposés.

Dans le cadre d'un contrat de séquestre, il est recommandé d'effectuer un dépôt vérifié par élément ou un dépôt vérifié par contenu.

Le fournisseur doit fournir à Vaultinum une version finalisée de la convention de séquestre tripartite avant de la signer.

Le Fournisseur peut fournir les coordonnées des Bénéficiaires à Vaultinum afin de donner au Bénéficiaire d'entiercement l'accès à un compte " invité " Vaultinum. A la fin de chaque dépôt, le bénéficiaire de l'entiercement peut visualiser et/ou télécharger le certificat IDDN correspondant via le compte "invité". Les utilisateurs du compte "invité" sont des Utilisateurs aux fins du présent Contrat.

Le service de convention d'entiercement tripartite est valable un (1) an à compter de la date de facturation du service. Il est automatiquement renouvelé pour une période équivalente, sauf résiliation par le fournisseur ou Vaultinum, cette résiliation étant notifiée par e-mail au moins quatre-vingt-dix (90) jours calendaires avant l'expiration de la période en cours, sauf disposition contraire dans la convention escrow.

Vaultinum propose un contrat de séquestre en ligne et un contrat de séquestre cadre, au choix du fournisseur et du bénéficiaire du séquestre.

3.3. Mises à jour des dépôts

Le fournisseur accepte de mettre à jour ses dépôts comme l'exige le contrat d'entiercement. Si aucune modification n'est apportée aux matériaux déposés mais que la mise à jour du dépôt est définie comme une mise à jour périodique, le Fournisseur doit remplir le formulaire d'auto-déclaration fourni par Vaultinum, attestant que les matériaux déposés n'ont pas été modifiés ou altérés depuis la mise à jour précédente. Cette déclaration sera ajoutée aux matériaux déposés et sera facturée comme un dépôt, et ne remplacera pas le dépôt précédent.

3.4. Procédure d'accès aux éléments déposés

L'accès aux éléments déposés sera effectué conformément à la procédure d'accès aux éléments déposés, décrite ci-dessous, et après l'émission d'une décision de la Commission d'accès de Vaultinum, prise à la seule et absolue discrétion de la Commission d'accès. Toute stipulation contraire ne pourra être opposée à Vaultinum.

La Commission d'accès est formée de trois experts, dont un conseiller juridique principal de Vaultinum, qui analysera et décidera d'accorder ou non l'accès aux éléments déposés dans le cadre d'un séquestre en cas de demande d'un bénéficiaire du séquestre.

En cas de décision favorable de la Commission d'accès, la duplication à l'identique des éléments déposés sera effectuée par un agent de Vaultinum à partir de la dernière mise à jour du dépôt, sauf demande expresse du bénéficiaire du séquestre d'accéder à un dépôt antérieur, si disponible en fonction du formulaire de mise à jour du dépôt défini par le Client comme indiqué à l'article 2.4.

Une duplication des éléments déposés peut être remise au bénéficiaire du séquestre ou à toute personne titulaire d'un mandat accordé par le bénéficiaire du séquestre et l'autorisant expressément à obtenir ladite duplication.

3.5. Procédure d'accès aux éléments déposés

3.5.1. Saisine de la Commission d'accès

Le bénéficiaire du séquestre qui souhaite accéder aux éléments déposés auprès de Vaultinum doit adresser sa demande par lettre recommandée avec accusé de réception à la Commission d'accès, Rue de Genève 18 1225 Chêne-Bourg Genève, Suisse et/ou par e-mail à legal@vaultinum.com.

Le bénéficiaire de l'Escrow doit joindre à cette demande les documents qui justifient sa demande et doit fournir le ou les accords écrits dans lesquels l'accès aux éléments déposés a été préalablement convenu entre le fournisseur et le bénéficiaire de l'Escrow.

3.5.2. Nomination d'un rapporteur

Dès réception de la demande d'accès du bénéficiaire de l'Escrow, le directeur juridique de Vaultinum désigne, parmi les membres de la Commission d'accès, un rapporteur dont le rôle est de rassembler les demandes et réclamations formulées par les parties.

3.5.3. Notification au déposant

Le rapporteur informe le déposant, ses ayants droit et/ou son représentant légal de la demande du ou des bénéficiaires de l'Escrow, par lettre recommandée avec accusé de réception et/ou par courrier électronique. Le déposant, ses ayants droit et/ou son représentant légal ont la possibilité de formuler leurs observations dans un délai maximum de huit (8) jours ouvrables suivant la réception de ladite notification.

Le rapporteur informe le bénéficiaire du séquestre par lettre simple ou par courrier électronique de l'ouverture d'une procédure d'accès aux éléments déposés.

3.5.4. Rédaction du rapport soumis à la Commission d'accès

Le rapporteur prépare un rapport aux fins de :

- déclarer la compétence de la Commission d'accès ;
- établir le dépôt des éléments revendiqués ;
- enregistrer les demandes et les revendications des parties ;
- évaluer si une condition d'accès aux éléments déposés, qui fait l'objet de l'accord écrit liant le bénéficiaire du séquestre et le fournisseur, a été remplie ;
- fournir un avis consultatif favorable ou défavorable à l'accès aux éléments déposés.

3.5.5. Avis de la Commission d'accès

Après avoir pris connaissance du rapport et valablement délibéré, la Commission d'accès émet un avis favorable ou défavorable à la demande du bénéficiaire de l'escrow. Lorsque les éléments présentés à la Commission d'Accès démontrent que les conditions d'accès sont remplies, et ce sans préjudice des lois et règlements en vigueur, la Commission d'Accès donne systématiquement un avis favorable. En cas d'avis défavorable de la Commission d'accès, le litige sera tranché par la saisine du tribunal compétent de Genève. Vaultinum se conformera alors à la décision de justice.

3.5.6. Livraison des éléments déposés

En cas d'avis favorable de la Commission d'accès ou à réception d'une décision de justice en faveur du bénéficiaire du séquestre, un employé de Vaultinum procédera à l'ouverture des enveloppes scellées contenant les éléments déposés ou à l'ouverture des sceaux électroniques en cas d'archivage numérique.

La duplication sera effectuée de la même manière, par un employé de Vaultinum, à partir de la dernière mise à jour du dépôt, à moins que le bénéficiaire de l'Escrow ne demande expressément d'accéder à un dépôt antérieur de la même source IDDN, si disponible en fonction du formulaire de mise à jour du dépôt défini par le fournisseur comme indiqué à l'article 2.4.

La duplication des éléments déposés sera remise au bénéficiaire du séquestre, à toute autre personne expressément visée dans la convention organisant l'accès auxdits éléments ou à toute personne disposant d'un mandat accordé par le bénéficiaire du séquestre et l'autorisant expressément à obtenir ladite remise.

3.5.7. Droits d'inscription

Les frais de duplication des Éléments déposés feront l'objet d'un devis préalable à la réalisation de ces opérations. Aucun accès aux Éléments déposés ne sera autorisé en cas de non-paiement des frais de duplication.

3.5.8. Droits de propriété intellectuelle

Sauf indication contraire, les droits de propriété intellectuelle sur le ou les éléments remis au bénéficiaire de l'entiercement ne sont pas transférés.

4. PAIEMENT DES DROITS

Les frais liés aux services de dépôt et d'entiercement sont disponibles en ligne sur vaultinum.com ou sur demande pour un devis.

Les redevances sont payées par carte bancaire ou par prélèvement SEPA au moment de la commande. Les frais sont dus en totalité, sans escompte, et sont payables sur le compte bancaire dont les coordonnées sont indiquées sur la facture.

Les frais peuvent être payés par le déposant/fournisseur, le bénéficiaire d'entiercement ou un tiers payeur. Si le fournisseur est identifié comme payeur mais ne paie pas, Vaultinum sera en droit d'en avertir le bénéficiaire d'Escrow et ce dernier sera en droit de payer les frais pour le fournisseur.

Si un bon de commande est nécessaire pour le paiement des factures émises par Vaultinum, il appartient au déposant/fournisseur ou à son tiers payeur d'envoyer ce bon de commande par courrier électronique à contact@vaultinum.com.

En cas de rejet d'un prélèvement SEPA, une somme forfaitaire de trente (30) euros sera appliquée de plein droit en compensation des frais de rejet supportés par Vaultinum.

5. RESTITUTION ET DESTRUCTION DES DÉPÔTS

5.1. Pendant la relation contractuelle

Le déposant peut, à tout moment pendant la relation contractuelle, demander à Vaultinum de restituer et/ou de détruire les éléments déposés.

Par restitution des éléments déposés, on entend la récupération définitive par le déposant de tout ou partie des éléments déposés, pour autant que l'exportation de cette information soit techniquement possible.

En cas de demande de restitution, les Parties s'engagent à coopérer activement afin de déterminer les modalités de mise en œuvre de cette restitution.

5.2. En cas de non-paiement des droits

En l'absence de paiement de tout ou partie des Frais dus à Vaultinum, le déposant aura la possibilité de demander la restitution des Éléments déposés dans les trente (30) jours suivant une mise en demeure de Vaultinum restée sans réponse. À la fin de cette période, Vaultinum sera en droit de détruire les éléments déposés.

5.3. En cas de demande de résiliation

Le déposant aura la possibilité de demander la restitution ou la destruction des éléments déposés dans les trente (30) jours suivant la demande de résiliation du client.

En l'absence de demande de restitution ou de destruction des éléments déposés adressée par le déposant dans le délai susmentionné, Vaultinum peut procéder à leur destruction.

6. CONFIDENTIALITÉ

Toutes les informations relatives aux dépôts effectués auprès de Vaultinum sont strictement confidentielles.

Seul le déposant ou toute personne dûment autorisée par le déposant et dûment identifiée par Vaultinum est autorisé à demander et à obtenir des informations sur les dépôts, sauf dans les cas prévus à l'article 3 - Services de séquestre.

7. RESPONSABILITÉ

Les services de Vaultinum sont régis par le présent contrat, alors en vigueur et tel que publié sur le site Web vaultinum.com au moment de l'événement déclencheur susceptible d'engager la responsabilité de Vaultinum, ce que l'utilisateur reconnaît expressément et accepte irrévocablement.

Agissant uniquement en tant que dépositaire, Vaultinum ne peut être tenu responsable du contenu, des corrections, de l'authenticité, de l'intégrité et de la validité des éléments déposés.

Vaultinum n'est soumis à aucune autre obligation que celles prévues dans le présent contrat et, le cas échéant, dans un accord *ad hoc* signé par Vaultinum (tel qu'un accord de séquestre). Hormis les cas de décès ou de dommages corporels causés par l'une des Parties, de fraude ou de négligence grave, la responsabilité totale de Vaultinum ou de l'un de ses fournisseurs découlant de ses services ne peut en aucun cas dépasser le montant le plus faible entre le total des Frais payés par le Client au cours des douze mois précédant l'événement ayant entraîné les dommages et vingt-cinq mille (25 000) euros au total. Vaultinum ne peut être tenu responsable des dommages suivants : interruption d'activité, perte de bénéfices, perte de revenus, perte d'informations personnelles, perte de clients ou coûts liés à l'obtention de biens et services de remplacement des éléments déposés, que Vaultinum ait été ou non informé de l'éventualité ou de la survenance de tels dommages. Les parties conviennent que l'article 7 des présentes prévoit un partage des risques raisonnables et constitue une clause décisive sans laquelle Vaultinum n'aurait pas conclu le contrat.

Pour le dépôt automatisé SCM, le client doit fournir tous les codes d'accès et autorisations permettant à Vaultinum de se connecter au dépôt hébergé et sera entièrement responsable de tout manquement à cette obligation ou de l'incapacité de Vaultinum à se connecter au dépôt hébergé.

Pour le Dépôt vérifié d'éléments et le Dépôt vérifié de contenu, Vaultinum garantit la mise en œuvre du processus tel que décrit au déposant en fonction des informations fournies par le déposant et de ses besoins. Vaultinum fera ses meilleurs efforts commerciaux pour s'assurer que les éléments déposés vérifiés par un agent Vaultinum sont utilisables.

SECTION III. CONDITIONS D'UTILISATION DE L'EVALUATION EN LIGNE KNOW YOUR SOFTWARE

Contexte

L'objectif de la suite de solutions Know Your Software est d'aider les entreprises à améliorer leurs structures opérationnelles, qu'elles (i) souhaitent préparer la vente de leur entreprise, (ii) recherchent des investissements, (iii) cherchent à capter de nouveaux clients, ou (iv) souhaitent améliorer leurs contrôles et processus internes, limiter les risques et mettre en place des structures qui favoriseront des opérations plus fluides et faciliteront la croissance.

Vaultinum a mis au point un outil d'audit permettant aux entreprises d'effectuer leur propre contrôle préalable dans un certain nombre de domaines, dont la sécurité, la propriété intellectuelle et la gestion des logiciels, qui sont évalués par référence aux bonnes pratiques et autres normes de qualité (la "solution Know Your Software I").

Ces conditions d'utilisation incluent et s'ajoutent les CGU et à toute commande de service applicable.

Toute entreprise ou entité qui enregistre un compte sur la plateforme Vaultinum, à la demande d'un client ou volontairement, et utilise la solution Know Your Software I est soumise aux présentes conditions d'utilisation spécifiques.

1. CLIENT BÉNÉFICIAIRE

Toute entreprise, tout investisseur, tout prêteur, tout acquéreur potentiel, etc. peut demander à son ou ses clients d'utiliser la solution Know Your Software I et/ou de se faire certifier, et en tant que tel, il est un bénéficiaire tiers de la solution Know Your Software I (le « **Client bénéficiaire** »). Un Client Bénéficiaire peut choisir d'enregistrer un compte sur la Plateforme Vaultinum et s'engage ainsi à respecter le Contrat d'utilisation de la Plateforme mentionné ci-dessus. Les clients bénéficiaires peuvent également payer les frais liés aux services fournis en vertu des présentes, conformément à l'accord de Vaultinum sous la forme d'un ordre de service.

Toutefois, et indépendamment du fait que le Bénéficiaire du Client ait payé ou non le Rapport d'Evaluation en ligne, le Bénéficiaire du Client accepte qu'il soit seul responsable de l'obtention de l'autorisation de la Société Évaluée pour accéder au(x) Rapport(s) d'Evaluation en ligne et que Vaultinum n'est pas responsable de l'obtention de cette autorisation. Vaultinum n'assume aucune responsabilité quant au partage ou à l'absence de partage par la société évaluée desdits rapports avec le bénéficiaire du client.

Le Bénéficiaire Client reconnaît que le(s) Rapport(s) d'Evaluation en ligne sont des informations sensibles pour l'Entreprise Évaluée et en tant que tel le Bénéficiaire Client accepte de ne pas partager, reproduire, copier ou communiquer toute information trouvée dans le(s) Rapport(s) d'Evaluation en ligne sans avoir obtenu au préalable le consentement écrit de l'Entreprise Évaluée.

2. KNOW YOUR SOFTWARE INFORMATIONS ET LE CONTENU UTILISATEUR

Le contenu des enquêtes, des évaluations, des recommandations et des informations liées à la méthodologie d'évaluation de Vaultinum de Know Your Software I Solution est considéré comme une information confidentielle de Vaultinum et l'utilisateur accepte de ne pas copier, télécharger, imprimer sur écran, publier, transmettre ou communiquer les informations auxquelles il a accès en utilisant les services, à l'exception du rapport d'évaluation en ligne.

Le contenu de l'utilisateur fourni pour générer le rapport d'évaluation en ligne appartient à l'entreprise évaluée. L'entreprise évaluée garantit et déclare qu'elle croit que le contenu de l'utilisateur est exact, complet et correct et qu'elle a effectué des recherches raisonnables pour le confirmer. La société évaluée

reconnait et accepte que le contenu de l'utilisateur sera à la disposition du personnel et des experts de Vaultinum pour la préparation et la génération du rapport d'évaluation en ligne. Le contenu de l'utilisateur de l'entreprise évaluée pourra également être consulté, dans certaines circonstances et pour des périodes limitées, à des fins d'administration du site, de dépannage, de maintenance du système, d'urgences et d'autres formes d'assistance technique par le personnel du réseau Vaultinum et les contractants, qui seront tous soumis à des obligations de confidentialité.

Nonobstant le fait que Vaultinum est susceptible d'acquérir une connaissance générale des activités de la société évaluée au cours d'autres engagements, la société évaluée est tenue de vérifier que toutes les informations nécessaires à l'exécution des services sont fournies directement à Vaultinum, notamment en téléchargeant le contenu utilisateur dans la Data Room. Dans ce contexte, il est convenu que Vaultinum ne sera pas considéré comme étant informé (i) des informations fournies à Vaultinum dans le cadre d'autres engagements ou de la fourniture d'autres Services ; ou (ii) des informations publiées sur un site web interne ou externe ou sur d'autres médias. Par conséquent, toutes les informations pertinentes pour les Services doivent être fournies directement dans le contexte d'un Service spécifique, même si les mêmes informations ont été fournies à Vaultinum précédemment dans le cadre d'un service différent ou d'un autre engagement ou sont disponibles sur un forum auquel Vaultinum peut avoir accès.

Sauf indication contraire expresse par écrit, Vaultinum n'effectuera pas d'audit ou de test ou vérification des informations fournies par ou au nom de l'entreprise évaluée dans le cadre de l'exécution des Services. Vous reconnaissez et acceptez que Vaultinum soit en droit de se fier à toutes les informations/contenu utilisateur fournies, ainsi qu'aux décisions et approbations données, par ou au nom de la société évaluée en relation avec les services et de supposer que toutes ces informations/contenu utilisateur fournies à Vaultinum, quelle que soit la source, sont vraies, complètes et non trompeuses. Vaultinum ne sera pas responsable des conséquences de toute information fournie dans le cadre des Services pour ne pas être complète, précise ou actuelle, ou pour ne pas être fournie en temps voulu. Nonobstant ce qui précède, et bien que Vaultinum n'ait aucune obligation de vérifier l'exactitude ou l'exhaustivité de votre Contenu utilisateur, ou d'examiner la nature ou le contenu de votre Contenu utilisateur, sauf accord contraire conformément au service Know Your Software Certified, Vaultinum peut examiner et/ou supprimer toute partie du Contenu utilisateur de l'entreprise évaluée qui, selon Vaultinum, a été fournie en violation des présentes Conditions, ou semble inexacte, incomplète ou périmée.

Si l'entreprise évaluée fait appel à des tiers pour fournir des informations, du matériel ou un soutien dans le cadre des services, ou si elle emploie d'autres fournisseurs et conseillers dont le travail peut affecter la capacité de l'entreprise évaluée à exécuter les services, l'entreprise évaluée sera responsable de la gestion de ces personnes et de leur performance, y compris la ponctualité et la qualité de leur contribution et de leur travail.

Lorsque cela est nécessaire ou demandé par Vaultinum pour l'assister dans l'exécution des Services, l'entreprise évaluée veillera à ce que (i) au sein de l'organisation de l'entreprise évaluée, les décisions soient prises et les approbations de la direction obtenues rapidement ; (ii) Vaultinum ait un accès complet et rapide au personnel et aux locaux de l'entreprise évaluée et aux autres fournisseurs et conseillers associés à la mission, ainsi que tout le soutien administratif nécessaire ; (iii) toutes les approbations, licences et autorisations de sécurité sont obtenues rapidement (y compris celles relatives aux tiers, au personnel de Vaultinum et aux sous-traitants) ; et (iv) Vaultinum reçoit rapidement toutes les informations et tous les documents qui vous semblent pertinents pour les Services, ainsi que toute autre information ou tout autre document que Vaultinum peut demander spécifiquement.

Vous convenez que vous restez seul responsable de la gestion de tous les aspects de votre entreprise et de la prise de toutes les décisions. Cela inclut (i) la désignation d'une ou plusieurs personnes possédant les compétences, les connaissances et/ou l'expérience appropriées pour superviser les Services ; (ii) l'évaluation de l'adéquation et des résultats des Services ; et (iii) l'acceptation de la responsabilité des résultats des Services. L'entreprise évaluée ou les bénéficiaires clients sont seuls responsables de décider si nos services, évaluations et certifications ont un sens dans le contexte de leur activité, et s'ils doivent se fier à, mettre en œuvre ou agir en fonction de toute information contenue dans le rapport d'évaluation en ligne.

3. RAPPORT D'ÉVALUATION EN LIGNE

Vaultinum fournira un résumé des résultats de l'évaluation de la société évaluée (le « **rapport d'évaluation en ligne** »). Les rapports d'évaluation en ligne peuvent inclure (i) des ratios quantitatifs ; (ii) des informations qualitatives sur les pratiques de la société évaluée ; et (iii) une analyse comparative des performances de toutes les sociétés évaluées.

Le rapport d'évaluation en ligne est basé sur les informations divulguées disponibles au moment de l'évaluation. Si des informations ou des circonstances devaient changer de manière significative au cours de la période d'évaluation, Vaultinum se réserve le droit de mettre le rapport d'évaluation en ligne en attente et, le cas échéant, de le réévaluer et éventuellement de publier un rapport d'évaluation en ligne révisé.

Vaultinum ne garantit pas les résultats de l'utilisation de la solution et des services Know Your Software I. Le rapport d'évaluation en ligne est basé sur les informations/le contenu utilisateur fournis par l'entreprise évaluée. Par conséquent, Vaultinum ne peut garantir ou affirmer que le rapport d'évaluation en ligne est complet, précis ou correct. De plus, les évaluations fournies dans le rapport d'évaluation en ligne sont basées sur la vision des experts de Vaultinum des bonnes pratiques et des normes du secteur et peuvent ne pas refléter certaines normes spécifiques du secteur ou toutes les normes et bonnes pratiques. Enfin, le rapport d'évaluation en ligne est basé sur une structure complexe d'arbre de décision dans laquelle les réponses se voient attribuer différentes évaluations et recommandations en fonction des réponses fournies. Par conséquent, et bien que les experts de Vaultinum révisent régulièrement l'outil d'audit, certaines questions, réponses, évaluations et recommandations peuvent en contredire d'autres, sembler non pertinentes ou fournir des informations incomplètes ou inexacts.

Les informations, y compris les évaluations et les recommandations fournies dans les Rapports d'évaluation, sont générales et mises à disposition uniquement à des fins d'information et ne constituent pas une consultation professionnelle. En d'autres termes, si la solution Know Your Software I et les services peuvent être considérés comme une aide à la décision générale, Vaultinum n'accepte aucune responsabilité pour les actions entreprises à la suite de la mise en œuvre des recommandations et ne peut garantir que la mise en œuvre d'une recommandation aura l'effet souhaité. Les entreprises évaluées doivent consulter des experts tels que des avocats ou des ingénieurs pour obtenir des conseils professionnels.

Évaluation et certification vérifiées de Know Your Software. Dans le cadre des services d'évaluation et de certification Know Your Software Verified auxquels vous pouvez souscrire de temps à autre à votre discrétion, il vous sera demandé de fournir des documents à l'appui de vos réponses aux questionnaires de Vaultinum. L'équipe de Vaultinum n'est pas tenue de vérifier la qualité, le format et l'exhaustivité de ces documents et ne le fera pas, mais elle vérifiera qu'ils existent et que leur contenu est censé confirmer la réponse que vous avez fournie. Si notre équipe constate qu'un document n'est pas pertinent ou ne semble pas fournir un soutien adéquat à la réponse fournie, nous pouvons, à notre discrétion, vous contacter pour une révision, vous demander de mettre à jour le document ou considérer que le document approprié n'a pas été fourni. Vaultinum prend chaque décision de certification à sa propre discrétion et vous acceptez de suivre le processus de révision de la certification tel que décrit dans le présent document si vous souhaitez contester ou mettre à jour une certification.

Bénéficiaire client. La société évaluée peut demander à Vaultinum d'envoyer les rapports d'évaluation et les certificats de connaissance du logiciel, le cas échéant, directement aux bénéficiaires du client, tels que les investisseurs, les prêteurs, les acquéreurs potentiels, les clients, etc. L'entreprise évaluée accepte de payer tous les frais liés à cette opération.

4. PAIEMENT DES FRAIS

Le client peut choisir entre une utilisation ponctuelle ou par abonnement de la solution Know Your Software I. Les frais d'abonnement sont dus lors de la demande initiale de génération d'un rapport d'évaluation en ligne et en sélectionnant "Abonnement". L'abonnement permet d'obtenir un nombre illimité de rapports d'évaluation non certifiés pendant une période d'un an à compter de la date d'enregistrement.

Le paiement des Frais pour une utilisation ponctuelle de la Solution Know Your Software I est dû lors de la demande d'un Rapport d'évaluation en ligne . Une utilisation unique ou "one shot" de la Solution Know Your Software I signifie la génération d'un (1) Rapport d'évaluation en ligne. Une fois la transaction réussie, le rapport d'évaluation en ligne sera fourni à l'entreprise évaluée par l'intermédiaire de la solution Know Your Software I Solution.

Les prix sont disponibles sur commande.

SECTION IV. CONDITIONS D'UTILISATION DE LA SOLUTION KNOW YOUR SOFTWARE TECH AUDIT

Contexte

L'objectif de la suite de solutions Know Your Software est d'aider les entreprises à améliorer leurs structures opérationnelles, qu'elles (i) souhaitent préparer la vente de leur entreprise, (ii) recherchent des investissements, (iii) cherchent à capter de nouveaux clients, ou (iv) souhaitent améliorer leurs contrôles et processus internes, limiter les risques et mettre en place des structures qui favoriseront des opérations plus fluides et faciliteront la croissance.

Vaultinum a développé un programme d'audit intelligent destiné à aider les entreprises à analyser et à comprendre les composants du code source d'un logiciel (la « **solution Know Your Software II** »). La solution Know Your Software II offre un balayage approfondi du code source d'un logiciel, ce qui permet une analyse détaillée du logiciel d'une entreprise ou d'un produit en termes de propriété intellectuelle, de maintenabilité, de sécurité et d'analyse SWOT. La solution Know Your Software II, également connue sous le nom commercial de Know Your Software Full Audit, Tech Audit ou Tech Due Diligence, comprend l'accès à la solution Know Your Software I et son utilisation conformément à l'ordre de service.

Ces conditions d'utilisation comprennent et s'ajoutent les CGU, aux conditions d'utilisation de Know Your Software I Solution et intègrent les conditions générales de toute commande de service.

1. KNOW YOUR SOFTWARE TECH AUDIT

1.1. Confidentialité

Aux fins des obligations de confidentialité prévues par les présentes, les Informations confidentielles de la Société évaluée comprennent également les Rapports d'audit fournis en vertu des présentes, le code source du logiciel et toute documentation (y compris les dispositions de fichiers, les dispositions d'écrans, les modèles et structures de données et de bases de données, les commentaires et autres informations connexes). Le contenu de la solution Know Your Software II et les informations relatives au scan de code et à la méthodologie d'audit de code de Vaultinum sont considérés comme des informations confidentielles de Vaultinum.

1.2. Services

Vaultinum exécutera les services décrits dans tout ordre de service entièrement exécuté de manière professionnelle, correcte et conforme aux normes du secteur. Chaque ordre de service entièrement exécuté sera régi par les présentes conditions générales et sera automatiquement intégré au contrat à la date d'entrée en vigueur de l'ordre de service.

1.3. Ordres de modification

Dans le cas où le client demande à apporter des modifications à l'étendue des services à fournir, le client en informera Vaultinum et Vaultinum fournira rapidement une estimation écrite des ajustements du calendrier de livraison ou des frais qui résulteraient de ces modifications. Le client et Vaultinum mettront en œuvre les changements convenus sous la forme d'un ordre de service modifié signé par les deux parties.

1.4. Responsabilité de Vaultinum

Dans le cadre de la solution et des services Know Your Software II, l'analyseur de code est stocké et fonctionne sur les serveurs de Vaultinum situés en Europe. Le code source du logiciel téléchargé sur les serveurs de Vaultinum et analysé par le scan de code ne quitte jamais les serveurs de Vaultinum et sera

complètement et définitivement supprimé des serveurs de Vaultinum dans les 24 heures suivant la fin de l'audit du Code Analyzer. Les résultats de l'audit du scan de code sont rendus anonymes, puis ces résultats anonymes sont analysés, interprétés et conditionnés aux fins de la solution et des services Know Your Software II.

1.5. Responsabilité du client

Pour les besoins de la solution et des services Know Your Software II, la société évaluée téléchargera le code source du logiciel sur les serveurs de Vaultinum. L'Assessed Company accorde à Vaultinum le droit d'héberger et de traiter le code source du logiciel pour une durée limitée et dans le but limité d'exécuter le scan de code en relation avec et au cours de la Solution et des Services Know Your Software II.

2. RAPPORTS D AUDITS

Vaultinum fournira, dans le rapport d'audit complet, un résumé détaillé des résultats du scan de code comprenant un examen par un consultant technique de la société Vaultinum. Les rapports d'audit peuvent inclure (i) l'analyse des OSS ; (ii) la vérification du langage ; (iii) l'utilisation des OSS ; (iv) l'inventaire des licences open-source utilisées ; (v) le network footprint ; et (vi) la notation des bonnes pratiques et les recommandations.

Le rapport d'audit complet est basé sur le code source du logiciel fourni par la société évaluée. Par conséquent, Vaultinum ne peut garantir ou déclarer que le rapport d'audit complet est complet, précis ou correct. De plus, l'évaluation fournie dans le rapport d'audit complet est basée en partie sur le point de vue expert du consultant technique de Vaultinum sur les bonnes pratiques et les normes industrielles et peut ne pas refléter certaines normes industrielles spécifiques ou toutes les normes et bonnes pratiques.

Vaultinum fournira également un Rapport de scan de code basé sur (i) le scan des dépôts de code fournis par l'Entreprise Évaluée et (ii) une analyse de l'Histoire Git, si ce dernier est fourni. Ce Rapport de scan de code présente les résultats du processus de scan de code automatisé de Vaultinum, incluant les données et les directives pour interpréter les résultats. Une analyse des données contenues dans le Rapport de scan de code est disponible dans le Rapport d'audit complet KYS.

Vaultinum ne garantit pas les résultats de l'utilisation de la Solution Know Your Software II et des Services. La Solution Know Your Software II et les Services peuvent être considérés comme un outil d'aide à la décision et Vaultinum ne peut être et n'est pas responsable de toute décision prise par le Client sur cette base.

Les utilisateurs qui ont accès aux rapports d'audit reconnaissent que le(s) rapport(s) d'audit contient(contiennent) des informations sensibles appartenant à l'entreprise évaluée et s'engagent à ne pas partager, reproduire, copier ou communiquer les informations trouvées dans le(s) rapport(s) d'audit sans avoir obtenu au préalable le consentement écrit de l'entreprise évaluée.

3. PAIEMENT DES FRAIS

Le paiement des frais pour une utilisation ponctuelle de la solution Know Your Software II est dû par le Client lors de la demande d'un rapport d'audit complet. Une utilisation unique ou " one shot " de la solution Know Your Software II signifie la génération d'un (1) rapport d'audit complet. Une fois la transaction réussie, le rapport d'audit complet sera fourni à l'entreprise évaluée via la solution Know Your Software II.

Les prix sont disponibles sur demande pour un devis.

SECTION V. CONDITIONS D'UTILISATION DE LA KYS DATA ROOM

Contexte

L'objectif de la suite de solutions Know Your Software (« KYS ») est d'aider les entreprises à améliorer leurs structures opérationnelles, que ce soit (i) en préparation d'une vente de leur entreprise, (ii) dans le cadre d'une recherche d'investissements, (iii) pour tenter de capter de nouveaux clients, ou (iv) pour améliorer leurs contrôles internes et processus, ou encore, limiter les risques et mettre en place des structures qui favoriseront des opérations plus fluides et faciliteront la croissance.

Dans cet esprit, Vaultinum a développé la KYS Data Room, une archive centrale de données conçue pour aider les entreprises à analyser et comprendre les composants clés liés au logiciel, à la conformité au RGPD, aux normes ESG, et aux questions de propriété intellectuelle, entre autres (« Data Room »). La Data Room complète nos services de solutions Know Your Software I et II en fournissant un dépôt centralisé pour toutes les données nécessaires à l'évaluation des aspects technologiques d'une entreprise. Ce service comprend l'accès et l'utilisation des solutions Know Your Software I et II, également connues commercialement sous les noms de KYS Full Audit, Tech Audit, ou Tech Due Diligence Solution, conformément aux dispositions de l'Ordre de Service.

Ces conditions d'utilisation incluent et complètent les CGU, les Conditions d'Utilisation des solutions Know Your Software I et II et incorporent par la présente les termes et conditions de tout Ordre de Service.

1. Data Room et Contenu Utilisateur

L'Entreprise Évaluée est le principal fournisseur de Contenu Utilisateur dans la Data Room. Vaultinum ne pourra être tenue responsable quant à l'exactitude de ce Contenu Utilisateur. Le Contenu Utilisateur dans la Data Room est considéré comme une Information Confidentielle de l'Entreprise Évaluée en vertu de nos obligations de confidentialité.

2. Droits de Propriété Intellectuelle

Tous les droits de propriété intellectuelle figurant dans le Contenu Utilisateur appartiennent à l'Entreprise Évaluée ou à ses concédants. Les Utilisateurs Autorisés se voient accorder une licence limitée, non exclusive et révocable afin d'utiliser le Contenu Utilisateur dans la Data Room uniquement aux fins de réaliser le projet spécifié par l'Entreprise Évaluée, et ce, conformément aux Conditions d'Utilisation et à l'Ordre de Service.

3. Utilisateurs de la Data Room

Les Utilisateurs Autorisés peuvent accéder et utiliser la Data Room uniquement dans le but de réaliser le projet convenu. L'Entreprise Évaluée accorde aux Utilisateurs Autorisés le droit de télécharger, d'accéder, de voir, de partager, d'envoyer par email, de poster, de transmettre ou de rendre disponible par tout autre moyen, certains éléments du Contenu Utilisateur contenu dans la Data Room sur la Plateforme Vaultinum. Cette utilisation est soumise à l'Accord d'Utilisateur de la Plateforme et à ces Conditions d'Utilisation. L'accès ou l'utilisation non autorisés du contenu de la Data Room pour d'autres projets est strictement interdit.

4. Résiliation

Vaultinum se réserve le droit de résilier ou de suspendre votre accès à la Data Room à sa seule discrétion ou en cas de survenance de certains événements tels qu'une demande de l'Entreprise Évaluée, l'achèvement des Services, la résiliation de l'Ordre de Service, ou la violation de l'Accord d'Utilisateur de la Plateforme ou de ces Conditions d'Utilisation. Lors de la résiliation, la licence mentionnée à l'article 2 ci-dessus expirera automatiquement, et entraînera la cessation de toute utilisation de la Data Room et la destruction de tout matériel connexe.

5. Confidentialité des Données

En utilisant la Data Room, vous acceptez la Politique de Confidentialité de Vaultinum, qui régit le traitement de toutes les données personnelles. Les détails à ce sujet sont disponibles dans ce document.

6. Paiement des Frais

Les frais pour la Data Room sont régis par les termes énoncés dans l'Ordre de Service et font partie du package des solutions Know Your Software I et II.

SECTION VI. SERVICES DE TEST D'INTRUSION

Sous réserve d'un accord préalable avec le Client, Vaultinum peut réaliser des services de test d'intrusion visant à identifier les vulnérabilités de sécurité des systèmes ou de l'infrastructure de la Société Évaluée. Ces services sont menés conformément aux pratiques reconnues du secteur et comprennent des méthodes de test automatisées et manuelles. Vaultinum prendra les précautions raisonnables afin d'éviter toute perturbation ou tout dommage aux systèmes de la Société Évaluée, et s'engage à maintenir la stricte confidentialité de toute donnée à laquelle il aurait accès dans le cadre de ces tests.

L'ensemble des activités de test, y compris leur périmètre, leur calendrier et leur méthodologie, devra faire l'objet d'un accord écrit préalable dans le cadre d'un Bon de Commande distinct. Il appartient au Client d'obtenir les autorisations nécessaires auprès des prestataires de services ou propriétaires d'infrastructure tiers le cas échéant.

Vaultinum ne garantit ni l'identification de l'ensemble des vulnérabilités de sécurité, ni l'absence de nouvelles vulnérabilités après la réalisation des tests.

Le Client reconnaît que l'ensemble des livrables, y compris les rapports de test d'intrusion, est fourni à des fins d'usage interne uniquement et ne peut être communiqué à des tiers sans l'accord écrit préalable de Vaultinum, sauf obligation légale contraire.

Les présentes conditions d'utilisation s'ajoutent à celles prévues dans le CGU, auquel elles se réfèrent, et intègrent les termes et conditions de tout Bon de Commande applicable.